Direction de santé publique

Ce bulletin vise à rendre plus facile d'accès les données de surveillance de l'état de santé de la population lavalloise

Troubles musculosquelettiques liés au travail à Laval

Un Lavallois sur sept en souffrirait

Les troubles musculosquelettiques (TMS) sont des affections touchant les muscles, les tendons, les ligaments, les articulations, les cartilages et parfois les nerfs¹. Parmi les Lavallois de 15 ans et plus, 30 % d'entre eux ont eu des TMS à au moins une région corporelle au cours des 12 derniers mois. C'est ce qu'indique l'Enquête québécoise sur la santé de la population (EQSP) de 2008². Plus de la moitié de ces personnes associent certaines de leurs douleurs à un travail actuel ou antérieur. Pas moins de 54 800 Lavallois souffriraient ainsi de TMS liés au travail en 2011.

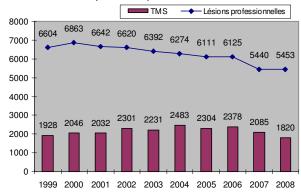
L'ensemble des TMS est la principale cause des journées d'incapacité et de limitation dans les activités des Québécois, mentionne pour sa part l'Enquête sociale et de santé de 1998. Les TMS liés au travail ont donc un impact majeur sur l'état de santé de la population en plus d'être très coûteux.

Selon les fichiers des lésions professionnelles de la Commission de la santé et de la sécurité du travail (CSST), 1 820 nouveaux cas de TMS ont été dénombrés chez les Lavallois en 2008. Soulignons que ces données ne permettent pas de connaître le nombre exact de travailleurs affectés par un TMS dans la mesure où elles ne couvrent que les lésions déclarées et acceptées par la CSST. Selon l'EQSP 2008, on estime à 37 300 le nombre de travailleurs actuels ayant souffert de TMS liés au travail principal au cours des 12 mois précédant l'enquête³, ce qui correspond à 18 % des travailleurs de la région et à plus de 20 fois les cas déclarés par la CSST. Il faut cependant tenir compte que les cas rapportés dans l'EQSP sont dépendants de la perception des répondants. Certains peuvent ne causer qu'un inconfort, alors que ceux acceptés par la CSST sont nécessairement liés à une incapacité et à une indemnisation.

Fréquence des TMS

De 1999 à 2008, les TMS ont représenté un peu plus du tiers (35 %) de l'ensemble des lésions professionnelles déclarées et acceptées par la CSST, autant chez les Lavallois que pour l'ensemble des Québécois.

Figure 1: Nouveaux cas de lésions professionnelles; nouveaux cas de TMS, Lavallois, 1999-2008



Source : Fichiers des lésions professionnelles, CSST, 1999-2008.

Chez les résidents de Laval, tout comme dans l'ensemble du Québec, il y a eu une diminution régulière et importante du nombre de lésions professionnelles entre 1999 et 2008 (-17% chez les Lavallois et -24% chez les Québécois). Cette tendance s'observe également dans le nombre de TMS au Québec avec une baisse de 31 %. Chez les Lavallois, après une augmentation entre 1999 et 2004, le nombre de TMS est à la baisse depuis 2005. En 2008, il se situait à un niveau légèrement inférieur à celui de 1999 (-6 %).

Alors que le nombre de cas est dépendant de la taille de la population, le taux d'incidence de TMS pour 1 000 travailleurs équivalents temps complet (ETC) nous permet de mieux évaluer l'évolution des TMS au cours du temps. La valeur de ce taux est disponible pour les années 2001 et 2006 par région de travail.

Tableau 1 :Taux d'incidence des TMS pour 1 000 travailleurs équivalent temps complet (ETC), Laval et ensemble du Québec, 2001 et 2006

Région de travail	Taux d'incidence pour 1 000 travailleurs ETC	
	2001	2006
Laval	19,1	16,8 (+)
Ensemble du Québec	19,9	15,4

⁽⁺⁾ Valeur statistiquement plus élevée que dans l'ensemble du Québec Source : Fichiers des lésions professionnelles, CSST, 1999-2008.

¹ Commission de la santé et de la sécurité du travail (2004), *Troubles musculosquelettiques — Une démarche simple de prévention.* 17 p.

² Institut de la statistique du Québec, *Enquête québécoise sur la santé de la population 2008.*

³ Il est à noter que l'EQSP dénombre des personnes et que la CSST dénombre des cas. Ces deux quantités ne concordent pas nécessairement étant donné la possibilité que plusieurs cas puissent être associés à une seule personne.

En 2001, Laval occupait le cinquième rang (sur 15) des régions du Québec ayant le plus bas taux d'incidence, avec un taux similaire au Québec. En 2006, malgré une diminution de son taux, Laval a été relégué au neuvième rang avec un taux significativement plus élevé que dans l'ensemble du Québec.

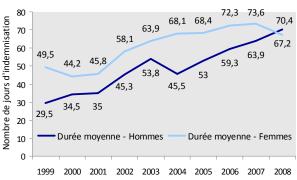
Les TMS ont-ils un sexe?

Selon la CSST, les hommes sont plus touchés que les femmes par les TMS. En 2006, le taux d'incidence à Laval était de 21 pour 1 000 ETC chez les hommes et de 12 pour 1 000 ETC chez les femmes. Aussi, les deux tiers des cas déclarés entre 1999 et 2008 par les résidents lavallois touchaient les hommes.

Par contre, l'EQSP 2008 ne dresse pas le même portrait de la situation. Selon cette enquête, la proportion des travailleurs résidant à Laval ayant eu des TMS liés à l'emploi principal actuel au cours des 12 derniers mois est plus élevée chez les femmes que chez les hommes, aussi bien à Laval (21 % contre 15 %) que dans l'ensemble du Québec (24 % contre 16 %). Toutefois, les données ne permettent de déceler une différence statistiquement significative⁴ que pour l'ensemble du Québec.

En ce qui concerne la durée moyenne d'indemnisation des Lavallois, on observe une forte augmentation entre 1999 et 2008, et de façon plus marquée chez les hommes. Cela a entraîné la disparition de l'écart entre la moyenne des femmes et celle des hommes.

Figure 3: Nombre moyen de jours d'indemnisation pour TMS selon le sexe, Lavallois, 1999-2008



Source : Fichiers des lésions professionnelles, CSST, 1999-2008

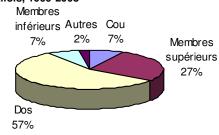
La durée moyenne d'indemnisation chez les Québécois a également augmenté, mais moins abruptement que pour les Lavallois.

Alors que les moyennes lavalloises par sexe étaient plus faibles que les moyennes québécoises en 1999 (30 jours contre 42 chez les hommes ; 50 contre 56 chez les femmes), elles sont maintenant plus élevées (70 contre 58 chez les hommes ; 67 contre 58 chez les femmes).

Siège de la lésion

Chez les Lavallois, parmi tous les cas de TMS déclarés et acceptés par la CSST entre 1999 et 2008, la majorité touche le dos, puis viennent les membres supérieurs, les membres inférieurs, le cou et les autres régions. Ce classement est le même pour les deux sexes, bien que les femmes souffrent davantage du cou et des membres supérieurs que les hommes, et un peu moins du dos et des membres inférieurs.

Figure 2 : Répartition des TMS selon le siège de la lésion, Lavallois, 1999-2008

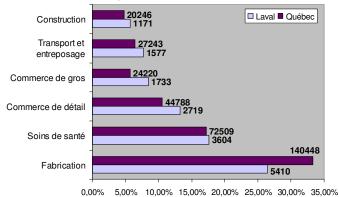


Source: Fichiers des lésions professionnelles, CSST, 1999-2008.

Répartition selon le domaine d'activité

Plus du quart des TMS des Lavallois et plus du tiers des TMS des Québécois ont lieu dans le domaine de la fabrication. Les cinq autres industries en importance en terme de nombre de cas de TMS sont : soins de santé, commerce de détail, commerce de gros, transport et entreposage et construction.

Figure 4 : Pourcentage (et nombre) de cas incidents de TMS selon le domaine d'activité, système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), Lavallois, Québécois, 1999-2008



Source : Fichiers des lésions professionnelles, CSST, 1999-2008

En résumé

- > Selon la CSST, il y a eu 1 820 nouveaux cas de TMS liés au travail chez les Lavallois en 2008. Ce nombre est probablement fortement sous-estimé.
- Selon la CSST, les hommes sont plus touchés par les TMS liés au travail que les femmes, alors que l'EQSP démontre le contraire. Cela pourrait s'expliquer par une différence de sévérité des TMS entre les sexes.
- > Près de 85 % des TMS liés au travail dont souffrent les Lavallois touchent le dos et les membres supérieurs.
- > C'est dans le domaine de la fabrication qu'ont eu lieu le plus grand nombre de TMS liés au travail.



Une publication de la Direction de santé publique de l'Agence de la santé et des services sociaux de Laval

Direction de santé publique : équipe surveillance-évaluation

Rédaction : Aude-Christine Guédon Dépôt légal : 2e trimestre 2004 Conception : Shirley Anne Lamand

Abonnements : SAnneEdgireLamand_reg13@ssss.gouv.qc.ca

ISSN 1710-8284 (Imprimé)

ISSN 1710-8292 (En ligne : www.santepubliquelaval.ca)

 $^{^4}$ Selon un niveau de confiance de 95% (α =5%).